



Nice, le 16 octobre 2018

## Lancement de la chaire « Alexandre Koyré » consacrée au droit et à l'intelligence artificielle

Vendredi 19 octobre 2018 à 18h  
Faculté de droit et science politique,  
avenue du Doyen Louis Trotabas  
Nice

Université Côte d'Azur organise le vendredi 19 octobre à 18h le lancement de la chaire « Alexandre Koyré » une chaire d'excellence pluridisciplinaire dédiée au droit économique et à l'intelligence artificielle. La leçon inaugurale sera donnée par Grégory Lewkowicz, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles sur le thème « L'émergence de Smart law : le droit dans la société algorithmique ».

En hommage à Alexandre Koyré (1892-1964) – mathématicien, philosophe, et historien des sciences, illustre théoricien de la “révolution scientifique” – la chaire Droit économique et Intelligence artificielle ambitionne d'explorer, analyser et critiquer le phénomène Deep Tech, sous l'angle juridique. Elle est dirigée par Marina Teller, professeur de droit à la faculté de droit et science politique de l'UNS.

Parmi les thématiques abordées au sein de la chaire, les questions inhérentes à :

- La protection des données dans le cadre des smart cities
- L'encadrement juridique des standards blockchain émergents.
- La normalisation des usages des technologies de convergence entre blockchain et IA.

Elle vise à positionner Université Côte d'Azur, comme moteur dans le domaine de la recherche en droit sur l'intelligence artificielle. Elle est l'un des piliers du programme de recherche Deep Law for Technology (DL4T), qui a pour ambition de participer à la construction de normes juridiques nécessaires à l'émergence des deep tech dans le domaine du big data, de l'intelligence artificielle ou encore de la blockchain.

### Deep Law for technology – DL4T – un programme de recherche innovant en droit de l'intelligence artificielle

Deep Law For Technology s'inscrit dans le mouvement des Deep Tech. Il répond sur le plan scientifique et normatif au besoin de cadres légaux innovants que requièrent les technologies émergentes.

Parmi les problématiques soulevées, on peut citer la question de la protection des données juridiques dans le cadre des smart cities, de l'encadrement juridique des standards blockchains émergents ou

---

#### Université Côte d'Azur, un concentré de sciences, de technologies et d'innovations sur un territoire d'exception

Université Côte d'Azur est une des 25 grandes universités françaises qui composent désormais le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est composée de l'ensemble des principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire de la Côte d'Azur, à savoir : l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), le CNRS, l'INRIA, l'OCA, le CHU de Nice, les écoles de commerce EDHEC et SKEMA ainsi qu'un collège de 6 écoles d'arts.

Lauréate de l'appel à projet IDEX en 2016, elle a pour ambition d'accroître la visibilité du site et son rayonnement national et international et de figurer à terme parmi les 10 universités françaises de recherche comparables aux meilleures universités du monde.



---

#### CONTACTS PRESSE :

Université Côte d'Azur - Delphine Sanfilippo - 07 86 84 98 13 – medias@unice.fr



encore la question de la normalisation des usages de convergence entre blockchain et IA. Il rassemble une équipe pédagogique pluridisciplinaire à l'intersection du droit, de l'intelligence artificielle et de la technologie blockchain. DL4T souhaite imposer son expertise dans le domaine de la recherche appliquée en droit encore peu développée dans les universités françaises.

### Fonctionnement de la chaire

La chaire prévoit au premier semestre quatre leçons ouvertes au public ainsi que des ateliers destinés aux doctorants en droit, animés par Grégory Lewkowicz et au second semestre, un cycle de six ateliers.

### Grégory Lewkowicz, titulaire de la chaire 2018-2019

Pour 2018-2019, le titulaire de la chaire est Grégory Lewkowicz, Professeur à l'Université libre de Bruxelles et directeur du programme droit global du Centre Perelman de la Faculté de droit et de criminologie. Il est professeur invité récurrent de droit global à HEC Paris ainsi qu'à la Goethe Universität Frankfurt. Il est titulaire du cours « Smart Law : Indicators, Algorithms and Big Data » du master en droit économique de l'école de droit de Science Po Paris. Il enseigne également à Paris II Panthéon-Assas dans le cadre du programme « Transformation Numérique du Droit et Legaltech ». Il est également Directeur de la Global & Transnational Law Society (Genève), Président de l'Incubateur européen du barreau de Bruxelles et Membre du pôle numérique du Club des juristes (Paris).

- **Programme complet** : <https://www.droiteconomique.org/chaire-droit-economique-et-intelligence-artificielle/>

---

### Université Côte d'Azur, un concentré de sciences, de technologies et d'innovations sur un territoire d'exception

Université Côte d'Azur est une des 25 grandes universités françaises qui composent désormais le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Elle est composée de l'ensemble des principaux acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche du territoire de la Côte d'Azur, à savoir : l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS), le CNRS, l'INRIA, l'OCA, le CHU de Nice, les écoles de commerce EDHEC et SKEMA ainsi qu'un collège de 6 écoles d'arts.

Lauréate de l'appel à projet IDEX en 2016, elle a pour ambition d'accroître la visibilité du site et son rayonnement national et international et de figurer à terme parmi les 10 universités françaises de recherche comparables aux meilleures universités du monde.



---

### CONTACTS PRESSE :

Université Côte d'Azur - Delphine Sanfilippo - 07 86 84 98 13 – [medias@unice.fr](mailto:medias@unice.fr)